

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 64 (1984)
Heft: 1

Artikel: Deux lettres de Jenatsch : quelques aspects des relations historiques entre les Grisons et la France
Autor: Clopath, Gion
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Deux lettres de Jenatsch

Quelques aspects des relations historiques entre les Grisons et la France

Quand, en 1624, Georges Jenatsch s'adresse au Roi de France pour solliciter le concours des troupes françaises en vue de récupérer ses bailliages de Chiavenna, de Bormio et de la Valtelline, l'histoire des Trois Ligues prend un tournant dramatique pour s'ouvrir à une dimension européenne.

Certes, la situation stratégique des Grisons prédisposait au conflit depuis des siècles. Du temps des Romains déjà, le passage des Alpes à travers les cols du Julier et du Septimer représente une liaison vitale entre le nord et le sud. Tandis que la Maloja et le passage, plus au sud, à travers la Valtelline-Bormio permettra à l'Empire de tenir le Milanais espagnol et de réaliser la correspondance directe est-ouest entre la Maison d'Autriche et l'Espagne. Verrouillant les deux axes aux puissances moins fortunées, les ouvrant aux plus forts si ce n'est aux plus offrants par le biais de « capitulations », les chefs des Trois Ligues font monter les enchères et jouent un jeu dangereux susceptible de mettre en cause l'indépendance à laquelle ils tiennent tant. Jusqu'en 1613, une convention avec la Sérénissime République de Venise accordait à celle-ci le droit de passage et la possibilité de lever des troupes en échange de certaines facilités commerciales (importation de blé et de sel ; liberté pour les Grisons de commercer sur le territoire de la République vénitienne). Le renouvellement de cet accord suscite la convoitise du pouvoir espagnol installé à Milan et, du coup, réveille les vieux démons de nos divisions religieuses. Alors que la Ligue Grise, catholique pour l'essentiel, favorise un rapprochement avec l'Empire, les milieux protestants, emmenés par le fougueux Jenatsch, privilégient l'alliance avec Venise. Jenatsch n'y va pas de main morte : tumultes, représailles, expédi-

tions punitives, « levées d'étendard », meurtres et massacres sont à l'ordre du jour. Ces luttes intestines se solderont par un échec douloureux et la perte des bailliages, occupés par les troupes espagnoles à la suite du « sacro macello » de la Valtelline (1620).

A partir de ce moment-là, Jenatsch remue ciel et terre pour parvenir à la libération des territoires occupés.

Discrédité comme chef politique, mêlant ambitions personnelles à un patriotisme redoutable voire excessif, Jenatsch n'a ni la patience ni l'autorité pour dégager un programme d'action commune des Trois Ligues. Résolution fatale, il recherche plutôt des appuis extérieurs, en explorant les possibilités d'une intervention armée franco-vénitienne. Le 10 avril 1624, il écrit à Louis XIII :

Sire.

Nous n'avons que les larmes, pour exprimer nostre malheur, et rien de plus que les tres humbles supplications que nous adressons à Vostre Maiesté, pour nous garentir de l'oppression, a laquelle la violence nous veult reduire. Plaise donques Vostre Maiesté de prendre nostre cause en main, et assister puissamment les povres Grisons, qui n'esperent apres Dieu d'estre restablis en leur liberté premiere, que par le bras victorieux de Vostre Maiesté.

Il est vray, que plusieurs choses ont avancé nostre malheur, entre autres les mauvais offices de Monsieur Gueffier, le quel à grandement desservi Vostre Maiesté, et à seul perdu et ruiné nostre Pais par ses artifices trop couverts, estans tres aises d'apprendre, que Vostre Maiesté à, à confier le soing de nostre dict Pais, à des personnes très fideles.

La Crainte nous serre sy fort, que nous supplions derechef en toute humilité Vostre Maiesté de nous assister à main armée, iugeant que la negociacion sarà infructueuse. Selon que nous avons fait entendre plus au long à Monsieur de Mesnil, tres fidel Ministre de Vostre Maiesté, entre les mains de quel nous avons protesté et fait serment, que s'il plait à Dieu e à Vostre Maiesté de nous restabliir en plaine liberté, Nous promettons d'entretenir dans les pais des Grisons la liberté des Consciences. Et pour nostre regard emploierons nos vies et nostre sang pour l'augmentation de vostre Gloire en qualité de ceux qui sont et seront à iamais, Sire, De Vostre Maiesté Tres Christienne les tres humbles et tres obeisans serviteurs.

Zurich le 10 d'Avril 1624.

En même temps, il multiplie les contacts avec Venise, voyage à travers toute l'Europe, entretient une correspondance fiévreuse en latin, allemand, romanche, italien et français, afin de gagner des appuis à son idée maîtresse : récupérer à tout prix la Valteline.

Et les Français viennent. C'est là le début d'une situation en tous points tragique pour les Grisons, ponctuée de guerres civiles intermittentes mais jamais éteintes, d'alliances et de déchéments, de présence de troupes qui réclament leur tribut, d'exactions, aggravée par la disette et les maladies pestilentielles qui font des ravages. Dix ans plus tard, les troupes françaises, sous la conduite avisée du duc de Rohan, reconquirent définitivement les bailliages italiens des Trois Liges. Mais les termes et conditions de la paix de Chiavenna (1636) ne sont guère de nature à satisfaire Jenatsch. Ni la tolérance religieuse – principe fondamental de la constitution des Trois Liges – ni la souveraineté grisonne sur les anciens bailliages ne sont garanties. D'où le renversement des alliances : ce que les Trois Liges ne peuvent obtenir de Richelieu, ils pourraient peut-être l'avoir de manière plus subtile de l'Empereur, en mettant en place un dispositif d'intrigues auprès des principales cours européennes. Converti au catholicisme – par conviction ou opportunisme, on ne le saura probablement jamais –, Jenatsch charge ses émissaires de missions secrètes à Innsbruck et Milan afin de connaître les intentions de l'Empire. Certains vont jusqu'à prétendre que le bon duc de Rohan, déçu par les attermoiements de Richelieu, était de connivence avec Jenatsch. Quoi qu'il en soit, la trahison définitive de Jenatsch est clairement matérialisée par les voyages qu'il entreprend à Innsbruck et la lettre qu'il adresse à l'Archiduchesse Claudia de Medici, représentante de l'Empereur auprès des Trois Liges, en date du 8 avril 1637 (voir reproduction ci-contre) :

Jenatsch ne connaîtra pas l'issue de cette négociation capitale avec Innsbruck et Milan. Quelques mois avant la paix définitive, alors que les Français avaient retiré leurs troupes, Jenatsch est assassiné. Mais, pendant 150 ans, les bailliages italiens demeureront placés sous l'autorité des Trois Liges.

Sans doute, les conditions dans lesquelles les Trois Liges peuvent exercer leur souveraineté sur ces territoires à partir de 1639 sont tout aussi contraignantes que celles arrêtées trois ans auparavant. Mais, enfin, la paix est revenue. Et les Grisons redeviennent un coin tranquille de cette Europe fatiguée par la Guerre de Trente Ans. La Paix de Milan met un terme définitif à la vocation européenne des Trois Liges.

Les rapports tumultueux qu'entretenaient les Grisons avec la France se normaliseront, tout en se distendant progressivement au fil des siècles. Une autre occasion pour les Français et les Grisons de se rencontrer, de dialoguer et de s'apprécier mutuellement ne se reproduira plus, si nous voulons bien mettre entre parenthèses celle, de caractère infiniment plus hostile, que provoquera la chute de l'Ancien Régime. De nos jours, les artistes grisons montent à Paris pour conquérir la consécration de la capitale. Certains, comme Giacometti, ont réussi dans cette tentative de faire ressusciter les sentiments de sympathie spontanée, fondés sur la compréhension instantanée entre Latins. Réciproquement, les touristes français qui envahissent, pacifiquement il est vrai, ce merveilleux canton des Grisons pour trouver la paix dans la montagne majestueuse, découvrant sur les traces de leurs ancêtres la beauté sauvage du site, comprendront peut-être mieux les raisons du bon Duc

de Rohan de s'y attarder et de se lier d'amitié avec un homme du gabarit de Jenatsch, avec qui tout Grison tant soit peu patriote aime à s'identifier.

Le caractère exalté, généreux et résolu de notre héros national se manifeste dans ses actions comme dans ses écrits. Sa correspondance, longtemps éparpillée dans les différentes collections publiques et privées, dispersée à travers toute l'Europe, vient d'être publiée dans un livre paru aux Éditions de la Terra Grischuna*. Cet ouvrage contribuera, nous en sommes persuadés, à raviver l'intérêt pour les moments forts de l'histoire des Grisons, à une époque où ce petit pays, conscient de son importance géopolitique, traitait (presque) sur un pied d'égalité avec la France.

* *Alexander Pfister, Jörg Jenatsch Briefe, 1983 Terra Grischuna Buchverlag, Chur, ISBN 3-908133-00-9.*

Altezza Serenissima.

Signori Francesi se sapessero trovare strada voriano mancare al solito della parolla. Il Signor duca hieri ci fece istanza di potersene andare in Valtelina, con dire che il Marechalho Leques che ivi comanda non vorrà ubbidire alli suoi ordini, credendo che siano ordini di Generale che non è in libertà. Gli fu risposto che si cavasse di testa questo humore di volersi trovare in Valtelina alla testa delle sue truppe, et però che doveva scrivere al Leques per sapere la sua Categorica risoluzione et che andremo a visitarlo non volendo ubbidire, non lo stimando noi più d'un altro che porta le armi – et che lo faremo vedere colli effetti.

Restò attonito et disse che desiderava di ritirarsi a Zurigo; fu risposto che ci doveva prima mettere nelle mani il forte del Reno, fu preso et non sapeva che dire. In questa hora mi fa chiamare, mi mostra l'ordine che manda severamente a Leques di ubbidire, et scrive in Conformità al Signor Ambasciatore di Francia che si ritrova a Venetia; dubitando io, come a pena mi fido di quello che vedo de Francesi con proprii miei occhi, ho replicato che cossa farebbe quando Leques venisse a mancare? Ho dunque tirato di esso una promessa che non cominciando Leques ad eseguire il trattato li vinti del cadente, metterà nel medemo giorno il forte del Reno nelle nostre mani, ritirerà il Regimento di Zurigo et se n'anderà a quella volta.

Il Castello di Chiavenna è hormai nostro, il forte del Reno lo tengo per sicuro, et nel resto parliamo con Leques et lo faremo conoscere che non intendemo il mestiero della guerra meno di lui. Per sicurezza della persona del Signor duca habbiamo radoppiato tutte le guardie in questa Città, et se vorrà salvarsi stenterà di gabarci.

Mi parto dimani con due altri per trovarci con il Signor Nicolo Sid, mandato di Sua Eccellenza il Signor Marchese di Leganes alli nostri confini per agiustare ogni cossa, et di tempo in tempo ne daremo parte al Signor Colonello Carlo Colonna, che realmente serve bene alla Causa Commune et con sua diligenza facilita molte cosse.

Et auguro a Vostra Altezza Serenissima intiero Contento, felice governo et il colmo di prosperità.

Coira, li 8 Aprile avanti pranso 1637.

Di Vostra Altezza Serenissima
Humilissimo Servitore
Genatio

Con prima occasione a Vostra Altezza Serenissima farò parte d'una lettera in forma di manifesto alli Signori Venetiani delle ragioni che ci hanno mosse di far uscire le armi di Francia.